

Application de l'article 58 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation des habitants relative au droit à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité à Cureghem

Le représentant des citoyens donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

Ce soir, nous vous interpellons en tant qu'habitants du quartier de Cureghem.

Cureghem, le nom d'un lieu qui, dans le passé, désignait un hameau, c'est-à-dire, un groupe de maisons rurales situées hors de l'agglomération principale d'Anderlecht. Fin du 19ème siècle, les autorités communales décidèrent de transformer ce hameau en un quartier bourgeois. C'était il y a plus d'un siècle. Mais ça, vous le savez déjà. Ce qui, jadis, était destiné à être un quartier bourgeois, est devenu un quartier ouvrier avant d'être abandonné, portant les stigmates du processus de désindustrialisation mené dans les années 1970, et surtout, de plusieurs décennies de désinvestissement et de désintérêt politique. Cureghem est devenu, au fil du temps, l'un des quartiers les plus pauvres, les plus densément peuplés, les plus sales et les moins sécurisés de la capitale. Mais ça, vous le savez déjà !

Cureghem est devenu ces dernières années de plus en plus dangereux pour les personnes âgées, les femmes, les enfants, et plus généralement quiconque qui, de façon ciblée ou aléatoire, subit crachats, insultes et agressions physiques. Les habitants, qui vous ont alertés et interpellés d'innombrables fois à ce sujet observent tous les jours une détérioration de la situation. Bon nombre d'habitants n'osent plus sortir de peur que leur intégrité physique ou celle de leurs proches ne soit menacée. Ceci est un constat. Mais ça, vous le savez déjà !

Cependant, Cureghem est un quartier de Bruxelles. Bruxelles est la capitale de la Belgique, et la Belgique est un Etat de droit. Un Etat de droit où la Loi prime et impose de garantir la sécurité et la tranquillité des habitants. Cette même loi a, en 2006, donné aux autorités communales la possibilité de sanctionner un certain nombre d'incivilités suite à l'agression dramatique de Joe Van Holsbeeck. Mais ça, vous le savez déjà !

Oui, la Belgique est un Etat de droit, et pour tout le monde, sans distinction aucune. Tout le monde a droit à la sécurité et à la tranquillité et vous, en tant qu'autorité communale, êtes tenus de garantir l'exécution des lois et règlements. Malheureusement, au lieu de garantir l'exécution des lois et règlements, l'autorité communale les viole. Nous n'avons pas manqué de vous le faire remarquer.

Mais ça, vous le savez déjà !

Oui, vous savez déjà beaucoup de choses mais nous aussi nous savons des choses.

Je disais que les habitants de Cureghem vous avaient interpellés de façon continue pour vous alerter sur la gravité de la situation et l'urgence d'une intervention des autorités communales afin que soient garantis leurs droits les plus élémentaires, à savoir leurs droits à la sécurité et à la tranquillité. Vous avez, dans un premier temps, fait la sourde oreille, avant de vous agiter et de gesticuler dans tous les sens de manière inefficace et inefficente de sorte que la situation ne fait qu'empirer. Oui, Mesdames et Messieurs, la situation est de pire en pire. Mais ça, nous le savions déjà!

Nous savons aussi que de brainstormings en réunions, vous avez tenté de nous endormir à coup de rhétorique politicienne.

Peut-être pensez-vous que les habitants de Cureghem seraient plus facilement réceptifs à votre dialectique et partant, convaincus par vos carabistouilles. En bruxellois, on dirait que vous nous prenez pour des « klets ». Mais ça nous le savions déjà !

Face aux appels répétés des habitants, nous avons reçu pour seule réponse un mélange d'indifférence, d'incompétence et d'arrogance. Ce qui nous interroge sur la question de votre légitimité. Oui, Mesdames et Messieurs, les habitants de Cureghem vivent des situations très difficiles qui s'empirent de jour en jour. Qu'à cela ne tienne, vous nous dites *"comprendre ce que l'on traverse et faire tout ce qui est en votre pouvoir pour répondre à nos doléances"*. En somme, des paroles sans acte, en bon politiciens, en simples rhétoriciens. Mais ça nous le savions déjà !

Quid de ce que vous ne saviez pas ?

Votre indifférence et votre nonchalance, nous ont unis. Qu'ils soient constitués sous formes de comités ou pas, les habitants de Cureghem se réunissent, échangent et progressent. Ils rassemblent toutes les preuves reconnues par le droit commun. Aussi et surtout, ils vous interpellent et ce, afin que demain, vous ne puissiez pas dire que vous ne saviez pas. Oui, nous vous priverons de votre pseudo ignorance devant la justice et les médias ; cette échappatoire trop souvent utilisé par les politiciens afin de vous dédouaner. Et ça, vous ne le saviez pas !

Mesdames et Messieurs, sachez qu'on ne lâchera rien !

Et ça vous ne le saviez pas !

On refuse de rester sans broncher lorsque nos familles et voisins sont terrorisés à l'idée d'entrer ou de sortir de chez eux. Et ça vous ne vous y attendiez pas !

On refuse de laisser les racistes, les fascistes, les homophobes et nazillons de tous bords profiter de votre inaction et venir planter leurs graines haineuses dans le terreau de Cureghem !

Alors à moins que vous ne preniez réellement conscience de la gravité de la situation, que vous réalisiez de vrais efforts, que vous ne preniez de vraies décisions, que vous ne respectiez vraiment la loi, sachez que le moment venu, nous ferons valoir nos droits. Ce moment venu, Mesdames et Messieurs, sur les plans juridique, politiques et médiatiques nous ferons tout pour vous faire passer de vie à trépas.

Notre question est la suivante :

Sachant que les résidents de Cureghem sont privés de leurs droits les plus élémentaires, à savoir leurs droits à la sécurité, la tranquillité et la salubrité; sachant également qu'avant d'être des responsables politiques vous êtes de simples citoyens, que feriez-vous à notre place face à des élus opportunistes qui brillent plus par leur rhétorique que par des actes concrets ?

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Au début de l'été, le Collège avait été très déterminé dans sa communication assurant qu'il allait agir comme jamais pour faire reculer les activités nuisibles et criminelles à l'œuvre, singulièrement à Cureghem. Souvenons-nous que l'action « passons l'été tranquille à Anderlecht » visait à interdire la consommation d'alcool sur la voie publique ainsi qu'à imposer la fermeture des bars à 1h du matin dans le quartier de Cureghem et du Centre.

Peu avant la rentrée, la question de l'insécurité dans et autour de la Gare du Midi est devenu un débat national et à même rebondi jusque dans la presse internationale. Ce fut l'occasion aux responsables régionaux et fédéraux de se pencher sur nos difficultés. La fusillade mortelle survenue rue Wayez quelques jours plus tard a également remis en lumière les menaces que portent le trafic de stupéfiants sur nos quartiers et nos concitoyens. Au nom de mon groupe, j'ai proposé de pouvoir tenir une séance spéciale du Conseil communal dédiée à ces questions et j'espère que cela sera possible.

En attendant, nous avons pu constater que malgré les propos fort de la Commune, toute une série d'établissements nuisibles continuaient à fonctionner et que la présence, à tout le moins d'une association, n'est toujours pas gérée en vue de garantir au quartier une qualité de vie au moins acceptable. Le comportement imprévisible de personnes sous l'emprise de drogues de synthèse, autant que les actions de plus en plus violentes des réseaux des trafiquants de drogue mettent en danger la cohésion sociale dans de nombreux endroits de notre commune. Que dire encore de la malpropreté quand certains dépôts prennent tellement d'ampleur qu'ils s'imposent parfois aux piétons de descendre du trottoir, des images très récentes sont là pour en témoigner.

G. VERSTRAETEN donne lecture du texte suivant :

G. VERSTRAETEN geeft lezing van de volgende tekst:

Brussel stond de voorbije weken in het punt van de belangstelling, en helaas opnieuw op een slechte manier. Nadat de media dagenlang berichtte over de enorm verslechterde veiligheidssituatie in en rond het Zuidstation, trok de politie er twee keer in groten getale naartoe “om orde op zaken te stellen”. Mede omdat u meneer de burgemeester aanklaagde dat de hele situatie uw petje te boven gaat, heeft het federale niveau en meer bepaald het Nationaal Crisiscentrum de zaken in handen genomen.

Na weken afwachten heeft de minister-president uiteindelijk besloten samen te zitten met de buurtcomités en werkt onze Gemeente samen met Sint-Gillis en Stad Brussel aan een laagdrempelig opvangcentrum gericht op de zwerfende jongeren rond het Zuidstation.

In de wijken rond het Zuidstation komen alle typisch Brusselse problemen samen: kafkaïaanse politiezones en gemeentegrenzen, falend netheidsbeleid, ontbrekende openbare toiletten, onvoldoende daklozenopvang, rondzwerfende uitgewezen- en transmigranten, zwartwerk, schaduwconomie, stedenbouwkundige chaos, doodse kantoorwijken in de nacht, drugsproblemen wegens de crackepidemie, huisjesmelkerij, jeugdwerkloosheid, falende openbare diensten ... Het deel van de wijk Kuregem aan het Zuidstation is al lang zo goed als onleefbaar.

Het Gewest moet zijn verantwoordelijkheid nemen, maar de Gemeente ook. Omwonenden en handelaars moeten eerst en vooral het gevoel terug hebben dat ze beschermd worden. Dat kan alleen door de politieaanwezigheid in de wijk te verhogen. Ten tweede moeten handels- en horecazaken die (te veel) overlast genereren, strenger gecontroleerd en aangepakt worden. De Gemeente moeten ondernemingen die in de omgeving van het Zuidstation willen uitbaten, onderwerpen aan een integriteitsonderzoek. Etablissementen die in overtreding zijn met de Drugswet overtreden of de openbare orde herhaaldelijk verstoren, moeten consequent gesloten worden. Ook op vlak van netheid en huisjesmelkerij moet er meer handhaving komen. De uitgerolde MMM-aanpak heeft op dat vlak weinig veranderd, integendeel.

Daarom had ik graag volgende vragen gesteld:

- In welke mate is de Gemeente betrokken bij de “gecoördineerde” aanpak van de situatie in en rond het Zuidstation door het Nationaal Crisiscentrum?
- Bent u van plan om samen met de minister-president samen te zitten met de buurtcomités?
- Wat kunt u vertellen over het opvangcentrum gericht op zwerfende jongeren rond het Zuidstation? Hoe zal dit centrum opereren, als noodopvang of als een permanent centrum? Hoeveel middelen zal de Gemeente hiervoor vrijmaken?
- Erkent u dat u ook verantwoordelijkheid draagt voor de enorm verslechterde situatie rond het Zuidstation? Hoe zal u uw verantwoordelijkheid opnemen? Welke maatregelen komen er op korte termijn om de problemen op vlak van veiligheid, overlast en netheid doeltreffend aan te pakken?

Madame la Conseillère communale S. BENNANI donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de Gemeenteraadslid S. BENNANI geeft lezing van de volgende tekst:

Cet été, la presse a mis en lumière la gare du Midi et les problématiques qu'elle rencontre au quotidien. Celles-ci affectent également notre commune, notamment le quartier de Cureghem depuis plusieurs années.

Nous le savons tous, la Gare du Midi est le point d'entrée principal pour les personnes arrivant à Bruxelles. Cependant, elle est confrontée à plusieurs problèmes préoccupants tels que la malpropreté, la présence de personnes sans-abri et des problèmes liés à la délinquance.

Tous les éléments précités ont un impact direct sur le quartier de Cureghem, les habitants et les commerçants se plaignent légitimement des répercussions négatives sur leur qualité de vie. J'ai récemment eu l'occasion de discuter avec des habitants et des commerçants m'ont partagé leurs expériences, et qui décrivent la situation comme "infernale".

Dès lors, mes questions sont très simples :

- Quelles sont les initiatives mises en place pour améliorer la propreté dans le quartier ?
- Avez-vous des collaborations avec la Commune de Saint-Gilles pour avoir des équipes mixtes de « Gardien de la Paix » afin de contenir les problèmes au sein de la gare ?
- Quelles sont les collaborations de la Commune avec le tissu associatif lié au sans-abrisme ?
- Enfin, concernant les questions relatives à la sécurité aux abords de la gare, comment comptez l'améliorer ?

G. BORDONARO présente, au nom du groupe « PTB », les condoléances à la famille de la jeune victime décédée aujourd'hui. Un drame de trop. C'est malheureusement la situation dans laquelle on se trouve aujourd'hui à Anderlecht et plus généralement à Bruxelles ; la situation est ingérable. On ne peut prétendre lutter en faveur de la sécurité et de la propreté sans prêter attention et sans vouloir résoudre l'extrême pauvreté d'une partie de la population. Des personnes sont dans une misère incompréhensible, ou des personnes se trouvent à errer dans les rues

sans lieu d'accueil. Fatalement, certaines tombent dans la drogue, dans un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. Il faut urgemment lutter contre la pauvreté, initier un accompagnement sanitaire, social et psycho-social afin d'aider ces personnes se trouvant en grandes difficultés et afin d'améliorer la sécurité. Les marchands de sommeil sont aussi un gros problème à Cureghem où la surdensité de la population aggrave aussi les problèmes de propreté.

La question concernant les moyens policiers et la présence de la police est que la justice manque elle aussi cruellement de moyens. C'est sous l'ancien gouvernement où le « MR » et la « NVA » ont gouverné ensemble qu'il y a eu un désinvestissement assez important en la matière. Or, la justice doit donner des moyens à la police de proximité et de terrain pour lutter contre les grands trafiquants de drogue. Il convient bien que la Commune ne pourra résoudre ce problème seule car il la dépasse de loin. Il espère toutefois que le niveau fédéral entend ce problème important et mettra désormais les moyens nécessaires.

G. VAN GOIDSENHOVEN ajoute que tout ne sera pas réglé sur Anderlecht mais il rétorque à G. BORDONARO que lors des Conseils de Police les élus du « PTB » doivent alors arrêter de refuser les décisions destinées à armer valablement les forces de police car, aujourd'hui, elles sont confrontées à des armes de guerre. Le fait de ne pas soutenir la police ne profite pas au renforcement de la sécurité sur le territoire de la zone de police « Midi ».

L. MOSTEFA donne lecture de quelques extraits de la motion :

L. MOSTEFA geeft lezing van sommige uittreksels van de motie:

Nos sœurs, nos frères, nos mamans peuvent être victimes à tout moment d'un dégât collatéral, malheureusement.

A cause de gens qui vivent dans l'impunité, à cause de ces trafics de stupéfiants qui pourrissent nos quartiers, les immeubles sociaux, les halls d'entrée, qui pourrissent une jeunesse pleine d'avenir sur Anderlecht et toute la population qui dénonce toutes ces formes de nuisances. Considérant cette image négative mais aussi la volonté de protéger notre jeunesse de toute consommation de drogues.

Considérant ces faits de vols, parfois avec violences, dont une partie notable semble être en lien avec le besoin de consommateurs de stupéfiants. Nous avons parlé de la Gare du Midi, en l'occurrence, mais aussi par rapport à l'assassinat brutal d'un jeune à la rue Wayez, etc.

C'est pourquoi l'ensemble du Conseil communal demande de condamner avec la plus grande fermeté les réseaux criminels et les individus qui s'adonnent au trafic de stupéfiants.

Nous demandons aussi à la Commune d'adresser le plus chaleureusement le soutien à ces familles touchées par des drames survenus sur son territoire.

Nous demandons au Collège de poursuivre et d'amplifier tous les projets visant à lutter contre ces effets néfastes concernant la vente de consommations dans nos quartiers.

Nous demandons d'interpeller le gouvernement fédéral car visiblement il doit intervenir dans les stations de métro, mais aussi en surface.

Il est grand temps que le gouvernement fédéral vienne aider notre zone de police et la Commune d'Anderlecht.

S. MOHAMMAD donne lecture du texte suivant :

S. MOHAMMAD geeft lezing van de volgende tekst:

Je remercie mon collègue L. Mostefa qui a présenté la motion sous l'angle de la lutte drastique qui doit être menée contre ces narco-trafiquants qui embrigadent aussi de force les jeunes de nos quartiers dans la vente de ces substances illicites.

Saviez-vous qu'aujourd'hui sont développées différentes drogues relativement accessibles financièrement et qui font des ravages sur les consommateurs et consommatrices vulnérables.

Qu'est-il mis en place au niveau de la prévention et en matière psychosociale pour ces publics pour ne pas les abandonner, voire les laisser adopter des comportements socialement répréhensibles dénoncés par les habitant.e.s

C'est pourquoi nous proposons ces amendements afin que les aspects psychosociaux soient également pris en charge et ce d'une manière transversale :

Considérant que la question des stupéfiants est une question sociale et que le défi aujourd'hui est de soutenir les personnes en grandes situations de vulnérabilité (troubles psychologiques, précarité économique et sociale) qui sont les premières victimes des ravages causés par la vente et la consommation de stupéfiants.

Considérant que l'accompagnement social de ces publics cibles est prioritaire.

Considérant les moyens considérables déployés par la Région pour combattre ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur.

Considérant que la lutte contre le trafic de drogue nécessite coordination et intégration de différents types d'action et de différents acteurs (Police, parquet, acteurs de terrain travaillant dans l'accompagnement psychosocial) et que cette coordination manque cruellement à l'heure actuelle.

Le Conseil communal d'Anderlecht :

Demande à la Commune et à la Région de continuer à œuvrer au développement de politiques d'accompagnement psychosocial notamment via l'ouverture de nouveaux espaces de consommation à moindre risque et la création de lieux d'accueil ;

Demande aux Gouvernements régional et communautaires de poursuivre les efforts afin d'accroître le soutien au réseau associatif chargé d'accompagner individuellement les consommateurs de stupéfiants et – in fine – de les sortir de cette dépendance destructrice »

Demande au Collège de soutenir l'action régionale en cours et de mobiliser les moyens de la commune en matière de prévention en revoyant les modes d'interventions afin de les rendre plus efficaces.

Monsieur le Bourgmestre-Président donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Burgemeester-Voorzitter geeft lezing van het volgend antwoord.

Cela fait maintenant plusieurs mois que nous recueillons bon nombre de témoignages d'habitants qui nous disent combien ils souffrent des nuisances générées par des comportements en lien avec les trafics ou la consommation de stupéfiants et/ou la consommation excessive d'alcool.

En regard d'une situation de terrain qui – de toute évidence – est particulièrement très préoccupante, il est apparu indispensable de décréter une forme de mobilisation générale autour de ces enjeux de sécurité. C'est ainsi que sont nées les actions menées tout au long des derniers mois en vue, d'abord et avant tout, de redéployer les services publics concernés par la chaîne sécuritaire partout et à toutes heures.

Sur base d'une analyse objective des faits et des plaintes, divers endroits de la zone de police ont été identifiés comme des « hotspots », dont bien évidemment la partie de Cureghem qui vous intéresse au premier chef, de même d'ailleurs que le centre de la commune, la cité du Peterbos et divers autres lieux de notre territoire.

Très concrètement, pour le secteur de Cureghem, nous avons déployé les services de prévention de la manière suivante :

- 6 « Gardiens de la Paix » présents en journée et 4 en soirée. Pendant l'été, ils étaient présents de 10h à 18h (équipe de jour) et de 13h à 21h (équipe du soir) et ceci 7/7 jours.

- 2 agents constatateurs sont attitrés à Cureghem, et ils travaillent en journée, en soirée et en weekend.

- Des médiateurs interculturels et des travailleurs sociaux de rue ont continué leur zonage spécifique à Cureghem en soirée, au minimum 2 fois par semaine.



- Pendant l'été, les 3 éducateurs de rue ont continué leur zonage dans le quartier de Cureghem, les suivis individuels et les projets collectifs.

Pour ce qui relève des services de police ce sont plus de 250 actions qui ont été menées depuis le 15 juin, uniquement sur le territoire communal, dont une partie très notable dans votre quartier. Cette dynamique s'est appuyée – tous les jours et en moyenne – sur la présence de 8 équipes en mesure de sécuriser les quartiers en plus des patrouilles chargées du suivi des appels de police-secours (101).

Cette véritable politique de réappropriation des espaces publics s'est menée de jour comme en soirée et même la nuit. Les horaires d'une partie importante des policiers ont en effet été adaptés pour pouvoir garantir leur présence aux endroits et aux heures les plus nécessaires.

Toute l'opération qui s'est déroulée du 15 juin au 11 septembre se solde sur un nombre de personnes arrêtées et en lien avec les nuisances que vous dénonciez : plus de 1.400 personnes pour la zone de police, dont plus de 800 arrestations judiciaires. Plus de 150 PV pour stupéfiants ont été dressés et des quantités significatives de marchandises, 177 kilos, ainsi que d'une forte somme d'argent, 116.000 euros, ont été saisis. Ce ne sont pas des effets de manche mais bien des chiffres concrets qui témoignent de la détermination des intervenants.

Certes, on viendra nous et vous dire : *« il fallait être encore plus présent, il fallait être encore plus répressif, il n'y avait qu'à, il n'y a qu'à »*. La vérité est que pareille opération dans son ampleur, les forces mobilisées et les résultats obtenus ne s'est JAMAIS réalisée tout au long des 25 dernières années ! Jamais !

Dans ce contexte, j'ai aussi veillé à nouer des contacts renouvelés avec le Parquet de Bruxelles et Monsieur le Procureur du Roi au premier chef. Il en a été de même notamment avec l'Office des Étrangers.

L'idée étant que nous puissions compter sur l'attention singulière de ces services qui agissent en aval de la prévention et de l'action policière.

L'actualité nationale s'est ensuite focalisée autour de la gare du Midi suite notamment à une lettre des autorités de la « SNCB ». Très vite, le Premier Ministre s'est saisi du dossier qu'il a confié au centre de crise fédéral. De là, ont été constitués trois groupes de travail distincts agissant autour de 3 axes complémentaires.

De notre côté, j'ai considéré avec mes collègues Bourgmestres de Saint-Gilles et de la Ville de Bruxelles – territoires principalement concernés par la gare - que c'était l'occasion de remettre au-devant de la scène politique la nécessité de renforcer structurellement les services de la police fédérale. En effet, la police fédérale est compétente pour assurer la sécurité à l'intérieur de la gare. Il faut lui donner les moyens d'exercer ses missions légales. Mais ces mobilisations du fédéral et du régional représentent aussi une opportunité pour renforcer les acteurs non-policiers

actifs dans le secteur. C'est ce que j'ai pu plaider auprès de tous les interlocuteurs rencontrés.

Un premier axe de travail fut ainsi créé pour coordonner les pratiques policières entre les différents intervenants. Se pose au cœur des débats la question de la création d'un réel commissariat sur le site même de la gare. Je porte pour ma part l'idée de le créer à la place de l'ancien restaurant « Midi Station » sachant que le rez-de-chaussée de ce bâtiment est propriété de la « SNCB ».

Ces débats furent aussi l'occasion de remettre à l'avant-plan l'urgent besoin de coordination également en matière d'offre d'aide sociale pour les populations en errance dont certains (mais pas tous) sont liés aux problèmes de sécurité aux abords de la gare, et donc aussi dans le quartier de Cureghem. Dans le cadre d'un deuxième axe de travail, Madame la Haute Fonctionnaire a aujourd'hui cette mission de coordination qu'elle prend à bras le corps avec la collaboration pleine et entière des services communaux et régionaux.

Quant au troisième axe – coordonné par la « SNCB » – il veille à travailler sur des aménagements pour augmenter la lisibilité des espaces publics dans le quartier, de même que la sécurité de tous les usagers.

Revenons au terrain strictement local. Je vous signale qu'à la demande du Collège de police, il fut confirmé que nous prolongions le « Plan été » (baptisé aujourd'hui « Plan respect ») pour tout l'automne et l'hiver prochains. La collaboration entre départements de la police et plus largement entre acteurs publics – seule solution structurelle pour améliorer durablement votre quotidien – est désormais en marche. Le tout au bénéfice de l'efficacité.

Faut-il conclure que tout est en ordre ? Non bien évidemment !

Votre quotidien demeure inacceptable à bien des égards. N'ayons pas peur des mots !

Les faits tragiques survenus à la rue Wayez nous rappellent combien l'ultra-violence est latente partout dans nos grandes villes. Cette tragédie qui touche une famille aujourd'hui meurtrie, démontre toute l'importance de continuer à porter le message de la nécessité de renforcer les moyens de la police judiciaire fédérale en charge du démantèlement des réseaux de grande criminalité. Dans ce combat-là, moi-même et mon équipe, sommes aussi aux côtés des habitants et de toutes les familles de victimes.

Vous l'aurez compris, il faut oser dire que rien n'est réglé définitivement mais on a assisté à une véritable évolution de nos procédures de travail, désormais centrées autour de la coopération et de la concertation.

Vous l'aurez compris enfin, la mobilisation est totale, sans réserve et sans précédent. A l'image de notre absolue détermination à ramener durablement de la sérénité dans nos quartiers.

Le représentant des habitants présente aussi ses condoléances aux familles des victimes qui ont perdu un être cher. Il rend hommage à ceux qui se sont mobilisés et aux habitants du quartier qui ont sacrifié leur temps et bien plus encore. Ceux qui sont présents mais aussi les absents. Il ajoute que lorsque les habitants s'adressent à Monsieur le Bourgmestre ils le font de manière impersonnelle mais ils savent qu'il gère la Commune en compagnie d'autres collègues, ainsi que d'autres partis. Ceci ne le décharge pas de ses responsabilités, naturellement. Le Bourgmestre a dit que la situation n'est pas locale mais au moins régionale, mais il n'y a toutefois pas fréquemment de meurtres à Ixelles, Uccle, etc. Par conséquent, on ne peut pas dévier la question d'une situation socio-économique car les deux sont intimement liés. Il dit que la situation est grave mais les habitants l'avaient prévenu. Il dit que jamais il n'a mobilisé autant de moyens alors que les habitants l'interpellaient depuis plusieurs années.

Selon le représentant des habitants, Monsieur le Bourgmestre dit que la question dépasse le niveau communal. Il est vrai que le sujet est trop complexe pour qu'il soit traité par la Commune d'Anderlecht à elle seule. Cependant, des actes peuvent être posés au niveau communal. Qui octroie les autorisations pour les cafés ? C'est le niveau communal. Qui ne fait pas respecter la tranquillité des habitants à cause des nuisances nocturnes engendrées par les établissements qui obtiennent les autorisations communales ? Il dit ne pas faire de rhétorique politicienne mais, malheureusement, il en fait. Que ferait-il à la place des habitants ? Que ferait-il s'il avait peur de sortir de chez lui, de rentrer chez lui, de recevoir des personnes ? S'il ne dormait pas tranquillement ? Selon le représentant des habitants, Monsieur le Bourgmestre a été en défaut de répondre à cette question.

Monsieur le Bourgmestre-Président confirme que sa part de détermination reste intacte.